Histoire du Maroc

Essai

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

À propos d'une *Histoire du Maroc* : l'espace et le temps*

Daniel Nordman

L'***Histoire du Maroc*** dirigée par Mohamed Kably est un ouvrage considérable autant par ses dimensions que par la qualité de sa réalisation technique, de ses cartes, ou de ses illustrations [1]. Les auteurs, soit plus de cinquante noms appartenant à différentes institutions, forment une équipe soudée, qui a accepté le processus de « marocanisation ». Notons effectivement qu'ils sont tous marocains, à une exception près. Sauf pour le premier chapitre, la liste des contributeurs ne permet pas d'attribuer à tel ou tel d'entre eux sa part individuelle dans la rédaction.

* À propos de Mohamed KABLY (dir.), *Histoire du Maroc. Réactualisation et synthèse*, Rabat, Édition de l'Institut royal pour la recherche sur l'histoire du Maroc, 2011. Le volume a fait l'objet d'un deuxième tirage avec un texte revu et amendé en 2012. Je remercie vivement Dominique Casajus, Jacques Revel et Bernard Rosenberger qui m'ont fait part de leurs observations et suggestions.

1 - Sa publication a été suivie deux ans plus tard par celle d'un second volume présenté comme un complément sous forme de chronologie, qui est en réalité bien davantage : Mohamed KABLY (dir.), *Chronologie de l'histoire du Maroc. Des temps préhistoriques à la fin du XX^e^ siècle*, Rabat, Éd. de l'Institut royal pour la recherche sur l'histoire du Maroc, 2013. M. Kably y expose dans une courte introduction une réflexion sur la notion d'événement, ce « matériau de base » dont il met en évidence le caractère ponctuel, polysémique également, et l'insertion dans des « plages temporelles » plus vastes. Abderrahmane El Moudden propose pour sa part des indications sur les critères chronologiques, la dualité des calendriers (hégirien et chrétien) et les particularités des sources. Cette chronologie argumentée, qui aussi est un véritable index, constitue son propre commentaire, complété par des annexes variées. Le choix d'une telle chronologie, qui n'est pas usuel, confirme le projet d'ensemble.

Annales HSS, octobre-décembre 2016, n° 4, p. 925-949.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

Les chapitres comprennent des contributions multiples, non sans d'inévitables et brusques ruptures, visibles au cours de l'exposé, dans le choix des exemples, les façons de dire, l'expression – limpide et élégante ou parfois laborieuse –, ou les tics d'écriture. L'histoire comme discipline s'est bien « marocanisée », pour reprendre un terme dont le volume n'a pas abusé, à tel point que cette œuvre collective pourrait elle-même être citée dans le passage qui clôt l'*Histoire du Maroc* et qui traite des formes contemporaines du savoir et de l'écriture.

La synthèse proposée, dans son état actuel, pourrait faire date et requérir l'attention d'historiens aux spécialités différentes [2]. Il m'arrivera de recourir à d'autres travaux, à titre complémentaire, mais il est impossible d'évoquer tous les sujets abordés par cette œuvre collective. Cette difficulté n'est pas la moindre si l'on veut rendre compte d'une telle somme, où les interférences entre des travaux anciens – parfois réédités – et ceux d'aujourd'hui surtout, publiés ou inédits, sont nombreuses. Je ne m'aventurerai pas dans le XX^e^ siècle, laissant non sans regret à d'autres, universitaires ou citoyens, l'appréciation des développements souvent denses portant sur le protectorat, le mouvement national, le Maroc indépendant, les « années de plomb », la vie politique, les problèmes économiques et sociaux, et bien d'autres questions. Il m'a paru utile de seulement suggérer d'autres agencements, entre recension et propositions, selon des approches thématiques et transversales. Certaines, que je vais successivement préciser, m'ont paru s'imposer. La première, la plus évidente, était un enjeu de ce livre massif, ce qui est le propre de bien des histoires nationales, rédigées par un seul auteur ou en collaboration. Ici, le nombre des coauteurs apparenterait plutôt celui-ci à une œuvre encyclopédique, où chacun aurait apporté, en des textes de longueur inégale, la part réservée à sa spécialité. Il a donc fallu combiner l'unité d'une recherche et la remarquable diversité des différents apports. Sans doute toute contribution individuelle est-elle comparative, contenant des éléments de recherche commune, sinon expressément collective – par l'objet même ou par le traitement de cet objet. Mais si toute collaboration est garantie par des références et des interrogations partagées, il n'en reste pas moins indispensable de tracer la ligne directrice, reconnue par tous.

A priori, la continuité demeure aléatoire tant qu'elle n'est pas solidement construite. Jacques Revel a remarqué que, plus que la communication et la circulation incessantes entre unités spatiales, la succession dans le temps laissait subsister des ruptures ou des transitions, des intervalles et des hiatus, des inflexions plus ou moins longues [3]. Celles-ci, variables, ne sont pas pour autant insaisissables. Elles peuvent susciter une réflexion soutenue. S'agissant d'une histoire et d'une durée potentiellement nationales situées dans le temps relativement « court » de quelques siècles ou de deux ou trois millénaires, la collectivité des auteurs a été amenée à

2 - Cet ouvrage ne rend néanmoins pas caduc celui de Jean BRIGNON (dir.), *Histoire du Maroc*, Paris/Casablanca, Hatier/Librairie nationale, 1967, un livre savant, pionnier et inspiré, préparé et rédigé par une petite équipe franco-marocaine auquel M. Kably et ses collaborateurs, ainsi que d'autres travaux récents, font souvent référence.

3 - Jacques REVEL, « Échelles », *in* C. GAUVARD et J.-F. SIRINELLI (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, p. 191-193.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

fonder et à nouer une trame. La question de la périodisation sera au centre de mon exposé. C'est sur ce deuxième point que je voudrais insister, sous différentes formes.

Le développement du temps n'exclut pas, il s'en faut, les lourdes transformations climatiques, environnementales, démographiques et technologiques, ainsi que leurs effets *in situ*. De manière plus ou moins durable, en un tableau introductif, une perspective plus profonde s'insère ainsi dans l'histoire. L'essentiel est que celle-ci échappe à un rite trop statique de présentation, du type « le pays et les hommes » : le chapitre initial du volume engage – on le verra dans une première partie – beaucoup plus. En volume cependant, c'est la succession des phases, voire son principe même, qui a importé le plus, ce dont témoignent quelques exemples, les plus divers et les plus significatifs, peut-être trop classiques. Pour l'histoire du Maghreb antique du IIIe au VIIe siècle, la périodisation a été définie par les historiens français de la fin du XIXe siècle et elle a, sans doute, longtemps pesé [4]. Mais toujours citée est la phrase, écrite il y a un demi-siècle par Abdallah Laroui : « Il n'y a ni à privilégier le succès de l'Islam ni à s'en scandaliser [5]. » D'autres coupures, aussi fortes en apparence, ne sont guère contestables : une précédente *Histoire du Maroc* [6] avait reconnu celle de 1492. La scansion quadripartite de l'histoire universelle (Antiquité, Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine), issue de l'histoire universitaire et scolaire française, a été reprise au Maghreb – y compris pour qualifier l'historiographie chez des auteurs anciens de Tunisie (une historiographie moderne et une historiographie contemporaine). Et l'on se rappelle, enfin, la pédagogique ligne du temps, ponctuée de dates équidistantes sur laquelle le curseur peut se déplacer. Histoire moderne et histoire contemporaine ? En 1970, des directives officielles plaçaient la césure, dans l'enseignement secondaire marocain, à la Déclaration d'indépendance des États-Unis de 1776, tandis que le début de la période dite contemporaine en Tunisie, facilement fixée en 1881 à la suite des historiens français qui l'ont introduite sans véritable explication, a été déplacé aujourd'hui au milieu du XIXe siècle, englobant le réformisme tunisien [7]. L'*Histoire du Maroc* de M. Kably, qui s'est développée le long d'un axe temporel unifié, ne

4 - Houcine Jaïdi, « Tendances récentes dans la périodisation relative à l'histoire du Maghreb antique (IIIe-VIIe siècle) », *in* F. Ben Slimane et H. Abdessamad (dir.), *La périodisation dans l'écriture de l'histoire du Maghreb*, Tunis, Arabesque Éditions, 2010, p. 14-42. Voir également Mohamed Almoubaker, « La fin de l'Antiquité au Maghreb, ou le Maghreb à la croisée de deux chemins », *ibid.*, p. 124-134, et Hichem Abdessamad, « La périodisation dans l'écriture de l'histoire du Maghreb. Le bricolage et la patience », *ibid.*, p. 135-148. Voir aussi Abderrahmane El Moudden, Abdelhamid Hénia et Abderrahim Benhadda (dir.), *Écritures de l'histoire du Maghreb. Identité, mémoire et historiographie*, Rabat, Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines, 2007.

5 - Abdallah Laroui, *L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse*, Paris, Maspero, [1970] 1975, vol. 1, p. 82.

6 - J. Brignon (dir.), *Histoire du Maroc*, *op. cit.*

7 - Mohamed Lazhar Gharbi, « L'historiographie tunisienne de la période moderne et contemporaine et le problème de la périodisation », *in* A. Hénia (dir.), *Itinéraire d'un historien et d'une historiographie*, Tunis, Centre de publication universitaire, 2008, p. 177-186.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

pouvait éviter, en des moments topiques, de telles questions, qui seront l'objet d'une deuxième partie.

Sans trop d'égards pour l'irréversibilité du temps, je me suis résolu à m'abstraire de la continuité. Jusqu'à présent, elle s'organisait selon des périodes, des événements, des dynasties, mais aussi des phénomènes politiques, militaires, religieux, culturels, etc. En ce sens, il est utile d'entrecroiser la lente histoire géographique – non pas immobile, mais puissante et invisible à l'œil nu – et l'agitation ponctuelle, décisive, des hommes et des pouvoirs. S'il est surtout question d'une histoire stato-centrée du Maroc, l'interrogation sera : quel Maroc et depuis quand ? Et s'il est peu douteux que l'arrivée de l'islam est un événement majeur, que l'histoire du Maroc a été marquée par les Idrissides au VIII^e^ siècle, on peut aussi se demander ce qu'était le Maroc avant le Maroc. C'est un problème universel, commun à toutes les nations, que j'aborderai dans une troisième partie. Ici, la période préislamique a été, autant que l'on sache, moins dense, moins riche, que dans la Tunisie romano-africaine. Une telle constatation conduit-elle à un approfondissement identitaire, à la reconnaissance des origines ? Le personnage de Juba II, pour n'évoquer que lui, est-il ou non emblématique ?

Des instances politiques aux organisations culturelles, religieuses, linguistiques et éducatives en passant par la presse et à l'enseignement, le Maroc est défini comme multiple, pluriel. Traditionnellement, l'historiographie avait oscillé entre l'affirmation de l'originalité, la singularité du pays – toujours à l'écart, en particulier, de l'emprise ottomane – et ses diverses appartenances (méditerranéenne, atlantique, saharienne, religieuse). L'histoire de l'empire ottoman, dans sa formulation même (les « provinces arabes » du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, les débuts de la « question d'Orient » à partir du traité de Kutchuk-Kaïnardji en 1774) ou par des dates majeures (l'expédition de Bonaparte en Égypte en 1798, la prise d'Alger en 1830), a contribué à déterminer une trame générale, internationale, mais c'est à partir du milieu des années 1980 que l'ouverture vers la dimension moyen-orientale, la plus étendue, a été franchie par des chercheurs marocains ottomanisants. L'immense et précieuse collection des « Sources inédites de l'histoire du Maroc » publiée chez Geuthner à partir de 1905 n'avait pas laissé de place aux fonds d'archives ottomanes. Ni d'ailleurs aux sources européennes autres que françaises, espagnoles, portugaises, anglaises, hollandaises, comme, par exemple, les fonds italiens et allemands [8]. On pressent ce que peut apporter, par les relations internationales avec l'Orient, avec l'Europe méridionale et septentrionale, et aussi avec l'Extrême-Orient ou les pays riverains de l'Atlantique, la part, selon toutes les modalités, de l'échange, du modèle, de l'observation et de l'accoutumance dans l'édification de l'identité. Ces questions considérées comme capitales seront, quoique trop rapidement, examinées *in fine*.

8 - Abderrahmane EL MOUDDEN, « Émergence d'un nouvel objet de recherche historique au Maroc : les études turco-iraniennes », *in* A. EL MOUDDEN, A. HÉNIA et A. BENHADDA (dir.), *Écritures de l'histoire du Maghreb...*, *op. cit.*, p. 123-134.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

Le tableau géographique

Il revenait à Mohamed Naciri, géographe rompu à tous les compartiments de sa discipline, mais aussi à l'histoire et à d'autres sciences sociales, de composer le premier chapitre : « Le Maroc : de la dynamique naturelle à la construction territoriale [9] ». Dans l'ouvrage, ce type de tableau est à peu près le seul – par son ampleur, son objet et le traitement de la chronologie. C'est le prologue à l'histoire, comparable en un sens au tableau géographique de Paul Vidal de La Blache de 1903, qui a été lu et compris comme un traité indépendant, mais qui était le tome premier de l'*Histoire de France* dirigée par Ernest Lavisse [10]. Le lecteur note d'évidentes différences : P. Vidal de La Blache parlait de la « personnalité géographique » de la France, d'un « être géographique », en des métaphores anthropomorphiques maintenant désuètes. Le géographe répartissait le sol français en vastes et massives régions, orthonormées si l'on veut. Mais le volume reste totalement à part, n'introduisant pas du tout à ceux qui suivent.

La contribution de M. Naciri est bien mieux liée à celles qui lui succèdent. Sans éluder la part de la structure géologique, il récuse en géographe vidalien, dès les prémisses, les déterminismes et, dans ce débat classique, souligne les effets d'un possibilisme (l'action des hommes dans l'histoire). Le tableau originel s'anime, prend des formes fluides et transitoires. Entre les contraintes internes (la configuration du territoire) et externes (la position géopolitique à la charnière de deux continents et de deux mers), le découpage territorial à venir répond à des logiques multiples, ethnique – les pouvoirs se sont bâtis sur des mouvances tribales – et mystique – « maraboutico-chérifien[ne] [11] ». Une trame territoriale s'organise, selon des virtualités géographiques, historiques, écologiques, religieuses, culturelles et étatiques, en quatre grands ensembles complexes et changeants : saharien, atlasique, atlantique, méditerranéen. Ceux-ci s'imposent moins comme des espaces constants que comme des potentialités géopolitiques et environnementales, définies par la mobilité des populations (les montagnards par exemple [12]), par des caractéristiques biogéographiques auxquelles les hommes s'adaptent, par la multiplicité et la concurrence des pôles, par les « genres de vie » chers aux anciens géographes. Ce qui importe, c'est la force des fluctuations et la présence de séquences justifiant un tableau. On pense au temps dit immobile de Fernand Braudel – dont le tableau méditerranéen initial n'est pas statique, quoi qu'on ait écrit à ce propos. Sans doute les liaisons établies par M. Naciri ne sont-elles pas toujours entièrement explicitées, mais, par cette attente et cette orientation vers les commentaires ultérieurs, elles s'intègrent dans un projet d'histoire générale.

9 - M. Kably (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, chap. 1, « Le Maroc : de la dynamique naturelle à la construction territoriale », p. 5-33.
10 - Ernest Lavisse (dir.), *Histoire de France, depuis les origines jusqu'à la Révolution*, t. 1, Paul Vidal de La Blache, *Tableau de la géographie de la France*, Paris, Hachette, 1903.
11 - M. Kably (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, p. 15.
12 - *Ibid.*, p. 26.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

Dès ce chapitre sont ainsi situés le rôle de la course atlantique au XVII^e siècle, les rares productions cartographiques endogènes du Maroc au XIX^e siècle, ou encore les modalités du grignotage opéré par la France dans les confins orientaux et résultant de la combinaison entre situation interne et pressions extérieures [13]. L'originalité de ce tableau est dans sa fonction explicite d'introduction dynamique et de commencement, soulignant l'« historicité [14] » de l'espace, pour les chapitres suivants.

Parmi les dispositifs possibles – thématique, chronologique et spatial –, M. Naciri a choisi de mettre en valeur le dernier. Il reste seulement à savoir si celui-ci régit ce qui suit, ou se combine aux autres, pour constituer un tout solidaire, étant admis que le cadre spatial n'est pas figé, que l'histoire dite nationale change la configuration d'un pays à travers des opérations militaires, par des échanges diplomatiques, avec des migrations – en particulier l'arrivée de populations diverses –, par la présence d'étrangers. Les transferts constants s'exercent dans les deux sens, de l'extérieur vers l'intérieur et inversement – dans des proportions variables, sans équilibre définitif. La porosité dont on parle tant, les mouvements de populations, de produits et d'idées redistribuent les rapports entre acteurs politiques et sociaux. La conjoncture politique, militaire, religieuse peut modifier les relations en profondeur, ne serait-ce qu'à travers de minimes écarts dans le temps. Le maintien du cadre national implique ainsi une tension continue entre l'espace qui serait donné et le temps en construction. N'est-ce pas l'enjeu de ce vaste livre, s'étendant sur la très longue durée ? En d'autres termes, le milieu géographique et environnemental, ou les relations entre le Maroc, la Méditerranée, l'Europe et le monde, constitueront-ils une grille de l'analyse et du récit historiques, par moments ou constamment ? Les pages qui suivent, attentives aux modifications climatiques, à l'évolution de la flore et de la faune et aux pratiques de l'agriculture, à l'organisation sociale ou encore à l'art rupestre, en sont déjà comme un écho, pour l'étude d'un pays à la fois méditerranéen, atlantique et saharien [15]. Parfaitement informées, elles se lisent avec agrément, mais leur contenu échappe au profane.

Quel principe : thématiques ou périodisations ?

Une fois le « Kably » refermé, le lecteur impressionné se prend à s'interroger : où situer, en dernière instance, le projet principal du livre ? L'*Histoire du Maroc* n'est

13 - M. KABLY (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, p. 15-16 et 19. Sur ces questions, voir aussi Leïla MAZIANE, *Salé et ses corsaires (1666-1727). Un port de course marocain au XVII^e siècle*, Mont-Saint-Aignan/Caen, Publications des universités de Rouen et du Havre/Presses universitaires de Caen, 2007, et Aurélia DUSSERRE, « Atlas, sextant et burnous. La reconnaissance du Maroc (1846-1937) », thèse de doctorat, Université de Provence, 2009.

14 - M. KABLY (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, p. 27.

15 - *Ibid.*, chap. 2, « Le Maroc : des origines préhistoriques au VIII^e siècle av. J.-C. », p. 35-75.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

pas une histoire du peuplement [16]. Elle n'est pas une histoire économique et sociale, malgré l'importance et souvent la qualité des développements qui vont dans ce sens, à la façon dont l'ont été de nombreux ouvrages historiques caractéristiques des années 1960 et des décennies ultérieures. L'*Histoire du Maroc* n'est pas davantage une histoire régie par des catégories dominantes du religieux ou de l'anthropologie religieuse, dans la plus large acception, même si les auteurs attribuent leur place aux idéologies, aux débats théologiques, aux zaouïas, ou encore à la sainteté et aux peurs eschatologiques. Enfin, l'*Histoire du Maroc* n'est pas non plus une histoire culturelle, pourtant présente dans certains passages et en particulier dans les remarquables développements qui traitent de l'évolution récente – des questions éditoriales jusqu'aux enjeux linguistiques (le tamazight, la darija) – de la littérature populaire, de la presse, des arts, du patrimoine, entre autres objets. Quelle tendance générale s'esquisse alors ? Une solution aurait-elle été de combiner systématiquement approches thématiques et chronologiques, comme ce fut le cas de l'*Histoire de la France* publiée il y a un quart de siècle [17] ? Le volume intitulé *L'espace français* relève en effet de chronologies différentes selon les sujets : la formation de l'espace, le paysage humain, l'espace du capital, les ressources culturelles et l'aménagement du territoire. Celui qui porte sur *L'État et les conflits*, sans renoncer à la trame chronologique, procède par séries thématiques : les révoltes d'Ancien Régime, les dissentiments religieux, les conflits révolutionnaires, les conflits politiques et sociaux, les minorités périphériques. Dans le cas de l'*Histoire du Maroc* au contraire, l'axe est bien chronologique, du chapitre 2 au chapitre 10, jusqu'au « Maroc indépendant ».

Nombre de ces objets sont présents dans le volume, comme le montre la conclusion de l'exposé sur la société et la civilisation médiévales [18]. Mais s'il existe un axe ou un modèle, il est ailleurs. Nous avons affaire à une histoire d'historiens s'intéressant au *Makhzen* (État), dans sa globalité et dans ses plus lointaines ramifications : comme origine et lieu du pouvoir central, dominant ou affaibli, par rapport auquel sont décrites et analysées les évolutions particulières. Mais qu'est-ce que le *Makhzen*, au XVI^e^ ou au XIX^e^ siècle ? Le fait que cet objet, prépondérant dans l'ouvrage, ne soit pas circonscrit ou conceptuellement isolé montre qu'il est considéré par des auteurs du livre comme l'acteur principal, à l'œuvre dans les conquêtes du pouvoir et le combat contre le morcellement territorial ou les contestations idéologiques. De cette omniprésence, les exemples sont nombreux : sous les Almoravides et les Almohades, sous Moulay Ismaïl (1672-1727) ou Moulay Hassan (1873-1894)

16 - Des travaux sont en cours dans ce domaine, tel le colloque de l'association Al Idrissi, « Qu'en est-il de la tribu ? », Bibliothèque nationale du royaume du Maroc, 15-17 mai 2014 ; voir aussi Gwenola GRAFF *et al.*, « Paysages gravés. Approche comparée de l'art rupestre au sud de la Méditerranée (Égypte/Maroc) », *in* J.-C. GALIPAUD et D. GUILLAUD (dir.), *Une archéologie pour le développement*, Marseille, Éd. La Discussion, 2014, p. 47-55.

17 - André BURGUIÈRE et Jacques REVEL, *Histoire de la France*, 5 t., t. 1, Jacques REVEL (dir.), *L'espace français*, t. 3, Jacques JULLIARD (dir.), *L'État et les conflits*, Paris, Éd. du Seuil, 1989-1993.

18 - M. KABLY (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, chap. 3, « Le Maroc médiéval : société et civilisation », p. 211-298, ici p. 290-292.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

– comme sultans éponymes de leur temps –, c'est toujours l'État qui se manifeste, différemment peut-être, mais continûment. On le voit aussi à la place qu'ont occupée les sultans mérinides parmi les souverains ayant soutenu d'importantes réalisations artistiques [19] ; dans l'histoire du pouvoir émergent et de la construction du *Makhzen* alaouite, et dans l'examen des procédés de gouvernement et l'œuvre urbanistique de Moulay Ismaïl ; ou encore dans l'histoire des crises tribales, au temps de Moulay Slimane (1792-1822) et du système makhzénien – alors même que l'auteur fait écho aux analyses anthropologiques anglophones [20]. On observe *a contrario* que certains développements bienvenus sur l'architecture et les arts saadiens (monuments civils et militaires, sanctuaires et fondations religieuses [21]) sont présentés dans un encadrement insolite – ce n'est pas le seul cas –, un peu à part : le dispositif laisserait-il entendre qu'ils entrent plus difficilement que les pouvoirs ou la vie économique dans le récit historique ?

Cependant, la notion de « charnière », sensible par exemple dans l'histoire du soufisme marocain [22], ou, plus largement, l'idée d'une transition qui se développe en un siècle peuvent susciter des questions délicates sur les moments et les bornes d'une chronologie, sur l'articulation de diverses durées. Une périodisation concordante, qui est aussi simple, aussi conventionnelle en apparence, est bien à la fois marocaine, méditerranéenne et mondiale [23]. Mais ailleurs, dans l'écheveau des évolutions spécifiques (la terre, l'homme, la foi, la pensée, etc.), les périodisations sont multiples et contradictoires, construites par les historiens et toujours provisoires [24].

L'équipe marocaine, avec des réserves, a choisi par exemple de maintenir la notion classique de Moyen Âge, portée sur ce point – entre autres explications – par une tradition pédagogique française comprise dans les bagages et les usages du protectorat. Les questions liées à la périodisation – omniprésente dans la réflexion des historiens – appliquée pour le Maroc et la Tunisie ont été centrales dans la chronologie de l'*Histoire du Maroc* [25]. Les auteurs du chapitre 4 s'en expliquent : l'expression de Moyen Âge, introduite et développée dans l'historiographie européenne, a été maintenue, quand bien même le contenu a été différemment perçu, du mépris pour cet âge à l'exaltation et à la compréhension [26]. Le XV^e^ siècle marocain est présenté comme constituant la transition qui prépare le pays « à passer de l'époque dite du 'Moyen Âge' à l'époque considérée comme 'moderne' [27] ». L'auteur, visiblement, accumule ici des précautions, mais accepte en définitive le découpage. Dans la rédaction, le terme ne fait pas problème [28]. Ce

19 - *Ibid.*, p. 283.
20 - *Ibid.*, p. 479-482.
21 - *Ibid.*, p. 401-403.
22 - *Ibid.*, p. 347.
23 - M. KABLY (dir.), *Chronologie de l'histoire du Maroc...*, *op. cit.*, p. 73-74.
24 - Voir Jacques LE GOFF, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Éd. du Seuil, 2014.
25 - Voir F. BEN SLIMANE et H. ABDESSAMAD (dir.), *La périodisation dans l'écriture de l'histoire du Maghreb...*, *op. cit.*
26 - M. KABLY (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, chap. 4, « Évolution politique du Maroc médiéval », p. 139-210, ici p. 139.
27 - *Ibid.*, chap. 6, « Le XV^e^ siècle : un siècle-tournant », p. 299-383, ici p. 299.
28 - *Ibid.*, p. 365.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

« siècle-tournant » s'ouvre par l'occupation portugaise de Sabta (Ceuta) en 818/1415, et s'achève en 916/1510, date, puisqu'il en faut, qui marque la fondation de la dynastie saadienne. Le millénaire hégirien peu à peu approche. Les menaces ibériques se font pressantes sur le littoral atlantique et méditerranéen, les Ottomans prennent Constantinople, la *Reconquista* s'achève en Espagne qui voit le Nouveau Monde s'ouvrir : le tableau est bien connu. Les traits fondamentaux de ce siècle médiéval sont analysés avec soin, des effets durables de la conquête ibérique sur l'urbanisme citadin (les matériaux de construction sont importés du Portugal, des maçons et des architectes viennent de l'étranger) jusqu'à ses conséquences économiques et démographiques – désertification de régions côtières comme la Chaouïa et les Doukkala, capture de près de 5 000 personnes des deux sexes et de tout âge en soixante-dix-huit années d'occupation d'Asila, vente aux occupants, surtout lors de la grande famine de 927/1521, de quelque 100 000 individus d'après certaines estimations. Les bouleversements s'accompagnent de craintes paniques, d'un renforcement des cultes voués aux saints, du développement de courants mystiques et messianiques pour la réforme du pouvoir religieux. Al-Djazouli, par exemple, essaie de réunifier les mouvements soufis dans le Sud marocain, sa force et son autorité s'appuyant sur la ressemblance revendiquée avec Moïse et sur l'attente du moment favorable pour qu'il se déclare comme Mahdi [29]. C'est dans ce contexte tendu que s'affirme la marche au pouvoir des chorfa saadiens, famille venue d'Arabie au XIV^e^ siècle et installée dans la vallée du Dra : le premier d'entre eux, savant, pieux, ardent à la guerre sainte, offre l'image d'un chef charismatique [30].

Plus loin, il est question d'un « long XIX^e^ siècle [31] ». On se rappelle les discussions classiques en France : le XVIII^e^ siècle peut s'achever, officiellement, en 1789, mais les historiens ont mis en évidence une séquence enjambant des décennies du XVIII^e^ siècle et une partie du XIX^e^ siècle. On en revient aux indices thématiques, à la multiplicité des variantes. Une même date revêt des sens souvent différents. 1830 est la fin de l'empire ottoman à Alger et un moment décisif pour l'histoire de l'Algérie, mais non pour l'histoire de la colonisation : la prise d'Alger achève une longue série d'interventions navales sur les côtes du Maghreb, et c'est seulement au terme de dix années sans cohérence que la conquête et l'occupation en Algérie entrent dans *leur* XIX^e^ siècle. L'historien qui s'est interrogé sur le commencement du siècle marocain est sensible aux secousses provoquées par l'événement de 1830, après l'expédition d'Égypte, et sa portée pour l'ensemble des pays musulmans. Mais il reconnaît que l'évolution du Maroc est à part [32]. La décennie 1790-1800 convient mieux, la date initiale correspondant au décès d'un sultan, mais surtout annonçant une évolution dite « irréversible » d'un Maroc plus influencé par les Européens – depuis l'expédition d'Égypte – que par les Marocains eux-mêmes,

29 - *Ibid.*, p. 356-358.
30 - Bernard ROSENBERGER, *Le Maroc au XVI^e^ siècle au seuil de la modernité*, s. l., Fondation des trois cultures, 2008, p. 98-99.
31 - M. KABLY (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, chap. 8 « Le long XIX^e^ siècle : pénétration étrangère, réformes et crise (1204-1330/1790-1912) », p. 473-557.
32 - *Ibid.*, p. 473.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

amenés à aliéner leur souveraineté. La fin, en 1330/1912, s'imposait : c'est le moment de l'établissement du protectorat. Le siècle paraît conduit par une sorte de finalisme.

Le chapitre s'ouvre aussi sur un vrai tableau, comme enclavé, marqué par d'excellents travaux sur le Maroc précolonial. Est-ce pour cela que le lecteur s'interroge sur les raisons pour lesquelles sont traitées ici des questions de « structure » (une société « statique », une économie « archaïque », un système éducatif « traditionnel ») [33] ? Pourquoi à cet endroit – et non vers 1750, ou vers 1880 ? L'insertion d'un tableau de la permanence dans un dispositif conjoncturel ne tient pas seulement à des contributions qui se succèdent. Elle pose une question théorique majeure propre au XIX^e^ siècle, et aussi peut-être à l'ensemble du livre. Comment des temporalités plus générales peuvent-elles s'enchâsser dans des temps plus courts, étant entendu que ce ne peut être à l'image d'affleurements géologiques ? La structure du livre ne traduit-elle pas des hésitations – dans la relation entre temps long et temps court – et des choix éditoriaux ?

Quel point de départ ?

Le principe étant fixé, se pose une question sensible, celle du point de départ, du commencement. Elle est à la fois chronologique et philosophique. Comme on a pu s'interroger sur la France avant Clovis, qu'est-ce que le Maroc avant l'islam ? Deux chapitres de l'*Histoire du Maroc* embrassent nombre de siècles et de sujets, pour un pays à la fois méditerranéen, atlantique et saharien [34]. Une première interrogation est celle de la profondeur du passé, de l'accroissement des connaissances, de l'atténuation des approximations. Prenons un exemple, à titre comparatif. En 1984 commençait à paraître une nouvelle *Histoire de France* sous la direction de Jean Favier. L'auteur chargé du volume concernant la période « avant l'an mil » montrait comment les historiens de l'« Hexagone » à ses débuts – le terme n'était pas le mieux choisi – faisaient appel à la biologie, à la géologie, à la chimie et à la physique, à la dendrochronologie ou encore à l'archéologie. La « nuit des temps », écrivait-il en mettant l'expression entre guillemets, s'éclaire, et le fossé entre l'histoire des origines de l'homme et celle des hommes de la Gaule et de la France ancienne se comble. « Les différences de principe se tassent, les différences de détail se précisent : l'homme d'aujourd'hui regarde plus loin dans l'espace, mais aussi plus loin dans le passé [35]. » S'appuyant sur une importante bibliographie, récente, en français et en anglais, l'*Histoire du Maroc* a donné sur des sujets aussi divers que les outillages, les organisations sociales, les plus anciens indices de

33 - *Ibid.*, p. 475 *sq.*
34 - *Ibid.*, chap. 2, « Le Maroc : des origines préhistoriques au VIII^e^ siècle av. J.-C. » et chap. 3, « Le Maroc et la Méditerranée avant l'Islam » ; voir en particulier, p. 66.
35 - Jean FAVIER (dir.), *Histoire de France*, t. 1, Karl Ferdinand WERNER, *Les origines (avant l'an mil)*, Paris, Fayard, 1984, p. 50-55.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

sédentarisation ou l'art rupestre, des indications que seuls peuvent évaluer les spécialistes.

Où situer un point de départ (au sens large) ? Les historiens se sont affrontés sur cette question, presque universelle. Pierre Vilar, dans son admirable *Histoire de l'Espagne*, écrivait : « Avant de se remémorer la plus classique histoire d'Espagne, qui commence avec l'invasion de l'islam, sans doute était-il nécessaire de bien mesurer tout d'abord quelle accumulation de sédiments civilisateurs précède, dans le passé espagnol, cette ère médiévale [36]. » Soit une préhistoire brillante, une romanisation durable, une participation active à la formation du monde chrétien. Plus proche et contemporaine de l'*Histoire du Maroc* de M. Kably est celle de Daniel Rivet. « À partir de quand est-il légitime de parler d'une entité dénommée Maroc [37] ? », se demande-t-il. Non sans le sentiment du « risque », il choisit non pas le moment d'un Juba II (25 av. J.-C.-23/24 apr. J.-C.), ce monarque qui pourrait passer pour un ancêtre fondateur et savant [38], ni quelque autre repère, mais l'arrivée des Arabes et de l'islam, et le VIII^e^ siècle [39], alors que le même passage évoque la place de Clovis dans l'imaginaire des Français. L'auteur d'une autre *Histoire du Maroc*, Michel Abitbol, paraît hésiter, n'accordant qu'une vingtaine de pages à la période préislamique, des premiers habitants à la fin de l'Afrique romaine : soit moins un véritable chapitre, en dépit de son statut, qu'une sorte d'introduction [40]. M. Kably fait entrer nettement la plus longue durée dans l'*Histoire du Maroc*, en y intégrant clairement, et définitivement, les deux longues phases qu'il consacre aux chapitres 2 et 3.

L'histoire ancienne du Maroc, hier et aujourd'hui

À la fin des années 1960, un jeune coopérant français arriva au Maroc et se vit confier un cours sur l'Afrique romaine à la faculté de Rabat. Un groupe d'étudiants le suivit, écoutant des exposés de l'un ou l'autre d'entre eux sur Juba II, le *limes*, les Baquates, les écrivains africains, Apulée ou saint Augustin, sur les villes comme Volubilis, Theveste ou Thamugadi. La bibliographie de l'époque coloniale disponible à la Bibliothèque générale de Rabat était abondante, entre les travaux de Charles Joseph Tissot, diplomate et archéologue, traitant de la géographie de la Maurétanie Tingitane [41], et ceux de René Cagnat, de Stéphane Gsell ou de Jérôme

36 - Pierre VILAR, *Histoire de l'Espagne*, Paris, PUF, [1947] 1971, p. 10.

37 - Daniel RIVET, *Histoire du Maroc. De Moulay Idrîs à Mohammed VI*, Paris, Fayard, 2012, p. 11.

38 - Auguste lui donna un vaste royaume, comprenant la Maurétanie occidentale et la Maurétanie orientale, du détroit de Gibraltar à l'oued el-Kebir, au nord-ouest de Constantine.

39 - D. RIVET, *Histoire du Maroc...*, *op. cit.* L'auteur a cependant développé dans le chapitre 1, dense et tonique, « Penser le Maroc », les notions clefs de « milieu », « habitants », « tribus et État », « islam, » et « sultan ».

40 - Michel ABITBOL, *Histoire du Maroc*, Paris, Perrin, [2009] 2014, p. 13-35.

41 - Charles Joseph TISSOT, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, Paris, Imprimerie nationale, 1877.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

Carcopino et beaucoup d'autres. Gabriel Camps pouvait montrer comment l'œuvre d'un souverain tel que Massinissa, qui avait régné pendant plus d'un demi-siècle sur toute la Numidie au IIe siècle av. J.-C. et auquel ont été prêtés tous les mérites – comme roi agronome, administrateur ou réformateur religieux –, devait être évaluée comme celle d'une dynastie, sur une plus longue durée, articulant des séries chronologiques différentes [42]. Beaucoup d'études locales, techniques et récentes, se révèlent moins utiles pour une première approche. La problématique de la romanisation, la question de la christianisation ou la place de la littérature latino-africaine paraissaient moins orientées vers des mises en perspective critiques que ne le sont parfois l'histoire de la démocratie athénienne et la connaissance d'un monde pouvant éclairer le présent du monde arabo-islamique [43].

L'*Histoire du Maroc* de M. Kably est issue de l'amplification – ou de la remise en cause – de cette historiographie qui a traversé toutes sortes d'écrits d'amateurs, de militaires ou d'universitaires et qui a été renouvelée, depuis Marcel Bénabou, traitant de la résistance africaine à la romanisation [44], jusqu'aux travaux préparés dans les universités marocaines, françaises ou espagnoles, et à la série de l'*Africa Romana* dont les congrès à Sassari ont donné matière depuis trente ans à des milliers de pages. En un demi-siècle, l'évolution a été considérable, faisant apparaître de nombreux spécialistes maghrébins [45], travaillant avec ceux d'Espagne, d'Italie, de France, du Royaume-Uni ou d'ailleurs, montrant, plus que jamais maintenant, par l'expérience de terrain que l'archéologie est un lieu de réflexion intense sur la territorialité, et précisément pour l'histoire actuelle du Maroc.

Incertitudes et obscurités ont pu imposer une longue durée. Sous un titre large et prudent, le chapitre « Le Maroc et la Méditerranée avant l'Islam » traite plus de quinze siècles, à partir du XIIe siècle av. J.-C. suivant les textes, ou du VIIe av. J.-C. selon les fouilles. Pareille extension peut sembler surprenante, mais pas plus que le long Moyen Âge occidental, au sein duquel les historiens reconnaissent des périodes hétérogènes, tissées de durées se recouvrant, ou non, sans possibilité de généralisation. Un long exposé, qui court du Néolithique aux Phéniciens, à un royaume maure et à l'occupation romaine, au repli de l'administration impériale, à d'hypothétiques Vandales et Byzantins, jusqu'à un royaume de Volubilis, met en place une continuité, en des pages rigoureuses, charpentées et documentées. Non sans quelques passages trop courts, sur les juifs – qu'évoquent des chroniques ou des compilations plus ou moins récentes – ou sur les chrétiens, pour autant que l'on connaisse les uns et les autres. Car on ne sait finalement que peu de choses

42 - Gabriel CAMPS, nº spécial « Aux origines de la Berbérie. Massinissa ou les débuts de l'histoire », *Libyca. Bulletin du Service des antiquités. Archéologie - Épigraphie*, 8-1, 1960, p. 297-298.

43 - Voir Mohamed ALMOUBAKER, « La cité antique et nous : retour sur un enseignement », *in* M. ALMOUBAKER et F. POUILLON (dir.), *Pratiquer les sciences sociales au Maghreb. Textes pour Driss Mansouri avec un choix de ses articles*, Casablanca, Fondation du roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines, 2014, p. 131-148.

44 - Marcel BÉNABOU, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspero, 1976.

45 - On peut citer au moins une dizaine de travaux universitaires soutenus à Paris, Fès, Rabat, Meknès, Québec.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

sûres (à propos de Volubilis, où une communauté chrétienne a continué à vivre jusqu'à l'arrivée des Arabes, ou de l'admission des juifs dans les murailles de la première Fès). Si la question des relations entre Berbères et judaïsme a fait débat, il existe un silence presque total des sources, en dehors des légendes, sur la présence juive durant l'époque séparant la période romaine « la plus tardive » de la conquête arabe [46]. En revanche, sur des sujets comme l'économie et les cultures (la vigne), les rapports entre villes et campagnes, l'urbanisme, l'architecture et les arts, la vie religieuse, sans compter d'autres notations utiles, par exemple le bilinguisme – aux deux langues libyque et punique s'ajouta le latin attesté sur des monnaies et des amphores –, le texte est convaincant. La conclusion rassemble acquis et vrais enseignements, évoquant la persistance de structures tribales [47].

Juba II : de l'histoire à la mémoire

Le personnage de Juba II est complexe, et celui qui est passé pour un aimable touche-à-tout s'est rendu célèbre, selon une phrase de Pline l'Ancien, par ses doctes travaux plus que par son règne [48], pour ses nombreuses curiosités (en histoire, géographie, histoire naturelle, histoire des arts, poésie, grammaire et philologie), pour les expéditions de découverte qu'il a organisées, pour ses compilations. Le personnage est suffisamment malléable pour avoir donné lieu à une variété de portraits : comme savant dont les spécialistes, en France ou en Allemagne, ont étudié les recherches, à une époque où les deux puissances sont en compétition pour le contrôle du Maroc ; comme prince africain élevé à Rome, puis roi client, protégé d'Auguste, au temps précisément du protectorat ; ou comme souverain d'un premier Maroc chez des auteurs en quête d'origines. Le portrait est tantôt caustique et condescendant, tantôt admiratif, sinon enthousiaste, ou plus mesuré et crédible [49]. Ainsi M. Bénabou, qui a repris le mot – usuel au XX^e^ siècle – de protectorat, régime moins onéreux que l'annexion, et plus habile, a présenté le prince africain comme un serviteur zélé de Rome et comme un personnage associant valeurs africaines, romaines et grecques [50]. Un siècle de Juba ? Ni l'histoire ni la légende ne lui ont apporté la postérité et le statut d'un Vercingétorix ou d'un Clovis.

46 - Haïm ZAFRANI, *Deux mille ans de vie juive au Maroc. Histoire et culture, religion et magie*, Casablanca, Eddif, [1983] 2010, p. 11-13.
47 - M. KABLY (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, p. 132.
48 - PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, V, 16, éd. et trad. par J. Desanges, Paris, Les Belles Lettres, 1980.
49 - Marie-René de LA BLANCHÈRE, *De Rege Juba, regis Jubae filio*, Paris, Ernest Thorin, 1883 ; Marcel BÉNABOU, « Les trois fidélités du bon roi Juba », *Le genre humain*, 16-17, 1988, p. 201-214 ; Michèle COLTELLONI-TRANNOY, *Le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée (25 av. J.-C.-40 ap. J.-C.)*, Paris, CNRS Éditions, 1997 ; Duane W. ROLLER, *The World of Juba II and Kleopatra Selene: Royal Scholarship on Rome's African Frontier*, Londres, Routledge, 2003 ; Alicia GARCÍA GARCÍA, *Juba II y las Islas Canarias*, Santa Cruz de Tenerife, Idea, 2009.
50 - M. BÉNABOU, « Les trois fidélités du bon roi Juba », art. cit.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

Il n'en est pas autrement dans l'*Histoire du Maroc* de M. Kably, qui consacre plusieurs pages à sa culture gréco-latine, à son goût pour l'hellénisme, à l'influence de Cléopâtre Séléné, fille de la reine d'Égypte Cléopâtre VII et de Marc Antoine, à la dépendance de Rome, au renouveau économique et à l'essor urbain, aux débuts d'une romanisation [51]. L'exposé est complet et probe, évitant l'emphase ou la condescendance. Mais la biographie doit être située dans une trajectoire longue. Quand bien même Juba aurait été emblématique à un moment donné – un court laps de temps –, il ne peut être isolé. La littérature actuelle a institué à sa manière une séquence étendue. Comme à rebours, la mémoire et la légende confèrent de la substance à Juba II et à son temps. Que dira-t-on alors ? Le « bon roi Juba » ou « *sous* Juba II » ?

Les éléments d'appréciation sont restés longtemps ténus, parfois novateurs, dès le XIX^e^ siècle. Dans le compte rendu acerbe qu'il a donné de la thèse de René de La Blanchère, Émile Masqueray reproche à l'auteur d'avoir supposé que le Tell oranais et les régions montagneuses du Maroc aient pu ressembler à la Grande Kabylie du XIX^e^ siècle, en vertu d'une fausse continuité historique faisant abstraction des changements [52]. Des études ont mis en garde contre les assimilations entre tribus anciennes et contemporaines, comme si de vastes déplacements n'avaient pas eu lieu [53]. Dernière remarque, enfin, s'agissant d'une apparente continuité : la littérature savante ne renonce pas aux noms de Maroc ou d'Algérie, qui ne sont qu'un moyen commode de localiser rétrospectivement très haut dans le temps. Que peut-on en conclure ici sur le lien entre histoire et mémoire ? Coup sur coup ont paru deux récits, romancés, sur Juba et son fils, qui prolongent explicitement la mémoire [54]. Cette floraison récente de livres dont Juba est le héros en dit long sur ce sentiment : il y a deux millénaires, un roi, une culture, déjà, plurielle.

Les siècles et l'espace obscurs

C'est ensuite l'entrée dans des siècles dits « obscurs », selon le mot d'Émile-Félix Gautier, ou préférablement dans une Antiquité tardive, admise, en France, depuis Henri-Irénée Marrou et définie de façon variable [55]. Une tendance a consisté

51 - M. KABLY (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, p. 108-113.
52 - Émile MASQUERAY, compte rendu de R.-M. de LA BLANCHÈRE, *De rege Juba regis Jubae filio*, *op. cit.*, dans *Bulletin de correspondance africaine*, 2, 1884, p. 470-479.
53 - Halima FERHAT, *Sabta des origines au XIV^e^ siècle*, Rabat, Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines, université Mohamed-V, [1993] 2014, p. 29-30.
54 - Josiane LAHLOU, *Moi, Juba roi de Maurétanie*, Alger/Paris, EDIF/Éd. Paris-Méditerranée, 1999 (biographie écrite en grec à la première personne, précise l'auteure, « par un vieillard du Sud [marocain] ») ; Josiane LAHLOU et Jean-Pierre KOFFEL, *Ptolémée de Maurétanie. Le dernier pharaon*, Alger, Dalimen, 2005 (rééd. avec une préface de J.-F. Clément (« De vénérables ancêtres »), Mohammedia, Senso Unico Éditions, 2006).
55 - Émile-Félix GAUTIER, *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*, Paris, Payot, 1952 ; Henri-Irénée MARROU, *Décadence romaine ou Antiquité tardive ? III^e^-VI^e^ siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 1977 ; voir Peter BROWN, *La toge et la mitre. Le monde de l'antiquité tardive 150-750 ap. J.-C.*, trad. par C. Monnatte, Paris, Thames et Hudson, [1971] 1995.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

depuis l'époque coloniale à l'emplir, suivant une thèse générale, de migrations décisives – d'est en ouest, entre le IVe et le VIIe siècle –, lesquelles auraient pu atteindre, selon ses plus intrépides partisans, jusqu'au Maroc, jusqu'à la région de Tanger, voire jusqu'à Sijilmassa et au Sous. C'est le mythe tenace d'un modèle migratoire à partir d'origines orientales, recouvrant, comme dans une coulée dévastatrice, des siècles méconnus, le modèle s'appuyant sur des interprétations de textes dépourvus d'éditions critiques, mais non d'idéologies. Ce mythe a été discuté [56]. Des travaux ont permis, dans la recherche des transitions, d'établir un inventaire des lieux et d'identifier des toponymes selon des approches de la géographie historique. L'apport en est un désenclavement de la période antique, fondé sur des textes des historiens et des géographes arabes du Moyen Âge lorsque leurs récits ne sont pas allusifs : des indices sont signalés, ainsi que – malgré les ruptures longtemps liées, entre autres raisons, à la spécialisation scientifique – des formes de continuité suggérées par la mémoire des textes et des lieux [57]. L'Afrique du Nord est exposée à la question des transitions à l'époque romaine et post-romaine, et à celle de leur périodisation, mais avec des réponses distinctes : la romanisation en Maurétanie Tingitane a pu traverser trois phases successives jusqu'au début du VIIIe siècle [58] ; dans l'ensemble, la vitalité de l'Antiquité tardive, dont les limites sont autant spatiales que chronologiques [59], a été moins intense à l'ouest qu'à l'est de l'Afrique romanisée.

Le Maroc pluriel

L'idée que le Maroc est tout sauf monolithique est développée avec constance et conviction par M. Kably et ses coauteurs, et l'histoire du pays en apporte les témoignages. Le premier chapitre, rédigé par M. Naciri, en a posé les bases [60]. Il importe maintenant de percevoir comment s'organisent la dynamique générale et ses expressions, pour une histoire et une nation où les concepts d'« identité plurielle » et de « culture plurielle » ont été repris par les chercheurs [61]. Le terme a fait florès.

56 - Yves Modéran, « Mythe et histoire aux derniers temps de l'Afrique antique : à propos d'un texte d'Ibn Khaldûn », *Revue historique*, 618, 2001, p. 315-341 ; *Id.*, *Les Maures et l'Afrique romaine (IVe-VIIe siècle)*, Rome, École française de Rome, 2003, p. 131 *sq.*

57 - Ahmed Siraj, *L'image de la Tingitane. L'historiographie arabe médiévale et l'Antiquité nord-africaine*, Rome, École française de Rome, 1995, p. 619.

58 - Noé Villaverde Vega, *Tingitana en la antigüedad tardía (siglos III-VII). Autoctonía y romanidad en el extremo occidente mediterráneo*, Madrid, Real academia de la historia, 2001, p. 599.

59 - Bertrand Lançon, *L'Antiquité tardive*, Paris, Puf, 1997, p. 22.

60 - Voir *supra* p. 929-930.

61 - M. Kably (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, p. 725.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

Formes et aspects du local

L'histoire locale a été illustrée par des monographies, mais elle peut rester la voie d'accès à la synthèse annoncée dans le sous-titre de l'*Histoire du Maroc* en établissant des chronologies différentes ou simultanées, des articulations labiles entre les échelles : une zaouïa ou une région est une fenêtre sur le global. La bonne monographie pose des problèmes très généraux, écrivait Pierre Bourdieu [62]. Des observatoires existent ainsi loin des capitales. Les périphéries peuvent être éphémères – ou lointaines comme Séville, « sorte de capitale parallèle de l'empire [almohade] [63] ». Antagonismes et conflits ont suscité des moments de dissidence, voire des révoltes. Ils n'apparaissent pas toujours à l'échelle du pays tout entier, mais dans de constantes modifications scalaires, sur la base des tribus et des confédérations de tribus, des confréries, de minorités, de villes occupées par l'étranger puis libérées, et même indépendantes. Les travaux d'histoire et de géographie régionales définissent des processus partagés, des formes d'être spatial, qui s'agencent, comme si les espaces fragmentaires ne pouvaient prendre sens que dans un modèle dominant, makhzénien.

Le local peut être le contraire de la sécession définitive, tant sont nombreux et complexes les liens entre intérieur et extérieur, par la guerre, la paix ou les échanges – vers la Méditerranée comme vers l'empire ottoman. La chronologie doublée d'une analyse précise montre à quel point la tendance séparatiste et autonomiste de la Ceuta médiévale, qui s'est donné une place de cité-État, s'est combinée à d'autres échelles manifestant l'éclatement du Maghreb en provinces rivales, la lutte pour le contrôle d'une ville méditerranéenne – au moment où Sijilmassa, cité clé saharienne aux marges de l'empire, est convoitée par un prétendant –, ainsi que des tractations et des affrontements qui insèrent Ceuta dans un ensemble de protagonistes comprenant les maîtres de Séville, de Fès ou de Tunis. Ibn Khaldoun, parent de la dynastie des 'Azafides et familier de l'oligarchie de Ceuta, s'est appuyé sur ce cas pour préciser une théorie politique : lorsqu'une dynastie s'affaiblit et se retire de ses lointaines provinces, les grandes familles locales fournissent à la cité ses anciens et ses chefs [64].

Autres exemples : les clans qui se disputent le pouvoir au XVI^e^ siècle – comme à Safi, au début du siècle, lorsqu'un chef local ambitieux assassine un rival, tient tête aux Portugais, puis séjourne au Portugal dont le roi le nomme « caïd des Doukkala » –, les révoltes urbaines, l'indépendance de fait de Tétouan au début du XVII^e^ siècle, et plus tard de Fès, ou encore l'apparition de la principauté maraboutique du Tazerwalt. Tous ces événements tissent une multiplicité d'histoires

62 - Voir par exemple Pierre Bourdieu, « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 106-107, 1995, p. 108-122, ici p. 119.
63 - M. Kably (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, p. 276.
64 - H. Ferhat, *Sabta...*, *op. cit.*, chap. 5, « Sabta, l'impossible indépendance », p. 171-217, ici p. 195-196.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

locales qui prennent leur sens dans une conjoncture où s'exercent la pression des Turcs d'Istanbul et d'Alger et celle du roi de Portugal. Constituant *de facto* des cités-États gouvernées par des familles ou des administrateurs rebelles, Tétouan et Rabat en particulier, qui ont accueilli les immigrants morisques, vivent de la course maritime et s'efforcent de s'affranchir des pouvoirs en place des sultans ou des dilaïtes au XVII^e^ siècle, jusqu'à ce que la nouvelle dynastie des Alaouites vienne à bout de ces velléités d'indépendance et réunifie le territoire [65]. L'émiettement du pays, dépendant de règles de succession incertaines et de réseaux de pouvoirs, peut se lire dans des épisodes et des conflits qui, en menaçant la stabilité de l'ensemble, confèrent à l'échelle locale et régionale, à d'autres pôles géographiques et politiques, une existence propre hors des contraintes du *Makhzen*. Cette histoire désunie importe autant que celle de l'unité, qu'elle permet de mieux saisir. Sous l'accident, des constantes ont pu se faire jour.

Solidarités et diffusion

Les zones d'influence plus ou moins statiques sont souvent manifestes sur des documents figurés. Mais représenter les processus et les phénomènes de diffusion par des cartes est toujours un défi, d'autant plus que le rapport du *Makhzen* au territoire s'est exprimé dans un savoir oral ou par un effort physique (les déplacements continuels du sultan) [66]. L'histoire religieuse a été marquée par la lutte contre les chrétiens sur la côte, par une politique de domination politique – celle de la zaouïa de Dilā', fort pouvoir régional – ou par le contrôle des routes transsahariennes par les confréries. De tels appuis géographiques expliquent sur la carte de la situation au XVII^e^ siècle, claire et pédagogique, de larges zones d'influence en taches de couleurs. Une autre carte de zaouïas inscrit, pour le XIX^e^ siècle, des semis d'astérisques, indiquant la dispersion des confréries en différents lieux [67]. Ce qui l'emporte cependant dans l'ouvrage, c'est le tableau statique de marques coexistantes, lié à des moments, à des politiques, aux dépens de l'historicité plus lente des phénomènes religieux : guerre sainte, rapports de force, intérêts économiques, arbitrage entre tribus, doctrines et pratiques, expansion ou déclin. Les taches et les repères de couleur ne disent pas toute cette histoire religieuse, non plus d'ailleurs que les signes discontinus fixant un instantané. La difficulté est réelle, s'agissant d'une quinzaine de zaouïas, rapidement citées pour certaines, beaucoup plus longuement dans le cas des dilaïtes. Le rapport au pouvoir central est exposé en priorité – plus que l'adhésion des fidèles – dans une perspective centripète ou centrifuge. C'est toute la question, que des cartes pourraient mettre en évidence, des relations entre tableau spatial et dynamisme invisible.

Monographies et synthèses ont insisté sur la place de l'espace dans la fondation et la diffusion des confréries. Pour le Maroc de la fin du XIX^e^ siècle, Charles de Foucauld désigne cinq grandes zaouïas (de Ouezzane, de Boujad, entre autres),

65 - M. KABLY (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, p. 416-423.
66 - *Ibid.*, p. 18-19.
67 - *Ibid.*, respectivement p. 415 et 481.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

sans se préoccuper d'éventuelles relations avec le reste du Maghreb [68]. À la même époque, Louis Rinn écrit que « la congrégation des Tidjaniya est la seule des congrégations musulmanes qui ait, exclusivement en Algérie, ses origines, ses traditions et ses intérêts matériels. C'est la seule qui, par ses statuts mêmes, ne peut pas avoir d'attaches avec les ordres religieux de l'Orient ou du Maroc [69]. » Effectivement, la question portant sur l'ancrage géographique, la confrérie peut passer comme profrançaise. La diffusion est objet de surveillance. Mais la réalité peut être différente des descriptions statiques ou des vœux, et des confréries se répandent, comme celle d'Ouezzane ou la Darqawiyya en Algérie [70]. Soit l'exemple de la Tijāniyya. Dans le courant du soufisme, une chaîne s'est constituée, essaimant à partir du ksar d''Ayn-Mâdi, sur le versant méridional du djebel Amour, à la limite du Sahara, et non loin de Laghouat, dans une région de contact entre les hommes, les idées et les denrées du Maghreb, de l'Afrique et de l'Orient. C'est ici qu'est né, en 1737-1738, le fondateur de la Tijāniyya, Ahmed Tijani. Ce dernier effectue de multiples pérégrinations au Maroc, dans le Sud algérien, en Tunisie, au Caire, à La Mecque. Il séjourne ainsi au Maroc plusieurs fois avant son installation définitive ; et la Tijāniyya s'y implante, dans un espace pourtant saturé de confréries. Une zaouïa est construite au cœur de l'ancienne ville de Fès, dans le quartier de la mosquée Qarawīyyīn, et c'est d'ailleurs là que Tijani meurt en 1815. Le tombeau de cette figure charismatique originale est ensuite devenu un lieu de pèlerinage. En même temps, les stratégies de la confrérie sont prises dans les enjeux politiques tourmentés de son temps : relations tendues entre la Tijāniyya et le pouvoir turc en Algérie, plus faciles entre les tijanis tunisiens et les beys de Tunis, siège d''Ayn-Mādī par Abd el-Kader en 1838, concurrence possible entre les branches marocaine et algérienne pour la détention, symbolique, du tombeau [71]. La diffusion, sous la forme de chaînes et d'affinités interafricaines, n'a cessé de s'étendre à la Mauritanie actuelle, au Sénégal, aux pays de l'Afrique subsaharienne. Ce large réseau a évolué en centres concurrents, selon des branches et, aujourd'hui, des axes internationaux. Le Maroc est loin d'en être absent.

Une monographie peut être dynamique et élargir les limites dans le temps, et cesser ainsi d'être isolable, tant sont nombreux les points de rencontre. Concluant à la dynamique de la diffusion, un officier téméraire doutait que la conquête du Maroc pût être représentée en couleurs unies et lisses ou en hachures, et il estimait

68 - Charles de FOUCAULD, *Reconnaissance au Maroc*, Paris, Société d'éditions géographiques, 1888.

69 - Louis RINN, *Marabouts et khouan. Étude sur l'islam en Algérie avec une carte indiquant la marche, la situation et l'importance des ordres religieux musulmans*, Alger, A. Jourdan, 1884, p. 449-450.

70 - Georges DRAGUE, *Esquisse d'histoire religieuse du Maroc*, Paris, J. Peyronnet, 1952. Voir la liste des dix-neuf confréries qui rend compte sommairement de leur chronologie et de leur essaimage, p. 277. Sur les Taïbya hors du Maroc, voir L. RINN, *Marabouts et khouan...*, *op. cit.*, p. 384.

71 - Jillali EL ADNANI, *La Tijâniyya, 1781-1881. Les origines d'une confrérie religieuse au Maghreb*, Rabat, Éd. Marsam, 2007 ; Jean-Louis TRIAUD, « La Tidjaniya, une confrérie musulmane transnationale », *Politique étrangère*, 4, 2010, p. 831-842.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

qu'il convenait de tenir compte de réalités successives, insensibles à une perception immédiate, et de reconnaître des traces : ce sont des moments et des nœuds, des pleins et des vides, et des séquences invisibles dans les seules données immobiles [72]. Il faut inclure les forces religieuses, dans de longs parcours réticulaires.

Mémoires et traces

Il y aurait lieu de reprendre l'histoire des juifs du Maroc dans sa très longue durée et *via* sa mémoire, en continu. L'attention s'est portée sur les composantes arabe, berbère, juive, et leurs relations. Les juifs expulsés d'Espagne, les *megorashim*, se sont établis au Maroc, y ont apporté leur science et leurs usages ; les populations musulmanes et juives ont conservé la mémoire de la musique hispano-arabe, les juifs fournissant des musiciens aux orchestres de cour ; une littérature spécifique s'est développée, dans la poésie populaire et par des récits judéo-musulmans ; des pèlerinages ont rassemblé musulmans et juifs. Des *Pourim* ont été institués, commémorant la bataille des Trois Rois de 1578, le bombardement de Tanger de 1844, le débarquement de 1942. On se gardera, certes, d'omettre les tensions et de ne voir qu'une histoire constamment idyllique. Mais Haïm Zafrani a insisté, comme d'autres auteurs, sur les formes de convergence, de symbiose, et sur une double identité, fidèle au judaïsme universel et ancrée dans l'environnement socio-culturel local [73].

Les captifs noirs proviendraient du Soudan selon des témoignages répétés, douteux, comme celui de l'esclave français Germain Moüette [74]. Des convois d'esclaves auraient été conduits au Maroc, après des prises successives, bien datées. C'est la version portée par des indications clairsemées, approximatives. L'expédition organisée par Ahmed al-Mansour au Soudan (1590-1591) a ramené de l'or [75] – mais non, comme il a été souvent et à tort écrit, en fortes quantités – et des esclaves – pour un premier noyau de la future armée des 'Abîd al-Bukhârî ainsi que pour les chiourmes, mais non pour les plantations de sucre du Sous, où la main-d'œuvre ne manquait pas. Dans sa grande majorité, l'armée des 'Abîd al-Bukhârî a été recrutée par Moulay Ismaïl au Maroc même, dans les tribus du Haouz, du Rif, des plaines côtières, des villes (Meknès, Fès, Tétouan) [76]. Une

72 - Sur la notion d'occupation, voir Daniel NORDMAN, « Événement et occupation 1541, 1830, 1907 », n° thématique « Journées d'études en hommage à Daniel Rivet. Rabat, 28-29 novembre 2011 », *Les rencontres du centre Jacques Berque*, 3, 2012, p. 37-47, http://www.cjb.ma/images/stories/Rencontre_3_Daniel_Rivet_ok_ba.pdf.

73 - H. ZAFRANI, *Deux mille ans de vie juive au Maroc...*, *op. cit.*, *passim*.

74 - Germain MOÜETTE, *Histoire des conquestes de Mouley Archy, connu sous le nom de Roy de Tafilet ; et de Mouley Ismaël, ou Seméin son frère...*, Paris, E. Couterot, 1683, p. 306-308.

75 - M. KABLY (dir.), *Histoire du Maroc...*, *op. cit.*, p. 406-407.

76 - *Ibid.*, p. 432-434. Voir Allan Richard MEYERS, « The 'Abid 'l-Buhari: Slave Soldiers and Statecraft in Morocco, 1672-1790 », Ph. D., Cornell University, 1974. Mise au point nuancée de Nabil MOULINE, *Le califat imaginaire d'Ahmad al-Mansûr. Pouvoir et diplomatie au Maroc au XVI^e siècle*, Paris, PUF, 2009, p. 269-271 et 334. Synthèse de B. ROSENBERGER, *Le Maroc au XVI^e siècle...*, *op. cit.*, p. 176-178.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

grande partie a été affectée à Mashra ar-Ramla, une autre à Meknès, et le reste distribué entre les différentes qasbas établies dans l'empire. La constitution d'une telle armée est aujourd'hui considérée comme un signe tangible de la diversité des contingents, qui font d'elle une entité si disparate et fluide qu'elle ne permet pas de distinctions simples entre catégories. Les critères d'établissement de ces dernières sont multiples, liés à des politiques, des formes de prestige, des usages et, en définitive, à des constructions idéologiques instables : « Blancs » ou « Noirs » des descriptions, apparence physique et diversité des couleurs de peau, variété des conditions juridiques et degré de dépendance (esclaves incontestés, recrues de statut ambigu, volontaires libres), absence de mémoire lignagère et d'ancrage territorial – c'est-à-dire une certaine vulnérabilité –, obéissance exclusive due au sultan consolidée par un serment de fidélité, mariages endogames, fonctions économiques [77]. L'hétérogénéité des forces militaires n'est pas plus qu'ailleurs une spécificité, et elle substitue partout aux cadres spatiaux des assignations malléables. Des jurisconsultes de Fès se sont insurgés contre l'asservissement de musulmans libres. Ces questions sont exposées dans l'*Histoire du Maroc*, de façon concise et claire, comme un épisode de la maîtrise militaire manifeste d'un État fort, armé.

Dans l'immense histoire rétrospectivement reconstituée du peuplement, des hypothèses et des affirmations contradictoires ont été émises, et il convient d'intégrer ces relais, même s'ils ne disent pas le vrai. Les lignes d'un géographe comme Élisée Reclus sont un jalon, quand il s'efforce de définir des groupes sociaux – Berbères « blancs », Haratîn « noirs » – pouvant entrer dans une histoire systématique des traditions orientalistes [78]. Et des indices posthumes, que d'autres références mémorielles pourraient étayer, ont été relevés, expression d'effets différés et de traces, durables et parfois imaginaires, dans la population [79]. La domesticité noire, dans les villes et les campagnes, est signalée par toutes sortes de témoignages (y compris les contes). Ernest Gellner raconte que, dans les montagnes du Maroc central où il menait un travail de terrain dans les années 1950 et au début des

77 - La bibliographie, historique et anthropologique, est considérable. Voir Roger BOTTE, « 'Bouc noir' contre 'Bélier blanc'. L'armée des 'Abid al-Bukhari du sultan Mawlay Isma'il (1672-1727) », et Jocelyne DAKHLIA, « Le fondu des couleurs ? Expériences croisées de captivité dans le Maroc de l'armée noire », *in* R. BOTTE et A. STELLA (dir.), *Couleurs de l'esclavage sur les deux rives de la Méditerranée (Moyen Âge-XX^e siècle)*, Paris, Karthala, 2012, respectivement p. 231-262 et 207-230. Voir aussi Fatima HARRAK, « Mawlay Isma'il's *Jaysh al-'Abid*: Reassessment of a Military Experience », *in* M. TORU et J. E. PHILIPS (dir.), *Slave Elites in the Middle East and Africa: A Comparative Study*, Londres, Kegan Paul, 2000, p. 177-196 ; Chouki EL HAMEL, « The Register of the Slaves of Sultan Mawlay Isma'il of Morocco at the Turn of the Eighteenth Century », *The Journal of African History*, 51-1, 2010, p. 89-98 ; *Id.*, *Black Morocco: A History of Slavery, Race, and Islam*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

78 - Élisée RECLUS, *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes*, t. 11, *L'Afrique septentrionale*, 2^e partie, *Tripolitaine, Tunisie, Algérie, Maroc, Sahara*, Paris, Hachette, 1886, p. 687-688.

79 - Frédéric de LA CHAPELLE, « Le Sultan Moulay Isma'il et les Berbères Sanhaja du Maroc central », *Archives marocaines*, 28, 1931, p. 7-65, ici p. 27. Voir R. BOTTE, « 'Bouc noir' contre 'Bélier blanc'... », art. cit., p. 262.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

années 1960, il rencontra un homme noir, ancien esclave, dont le grand-père parlait encore une langue africaine et qui avait été amené « probablement » à travers le Sahara. Des Noirs du Gharb étaient désignés sous le nom de « tribu des *abid*[80] ». Les Gnaoua se disent originaires de l'ancien Soudan. L'esclave noir et ses origines sont entrés dans une légende, venue de l'historiographie et de la mémoire orale, qui fait éclater les cadres établis. Issue d'origines et de filiations diverses, de mobilités diffuses, la part de l'Afrique noire reste un objet pour l'historien, l'ethnologue et l'anthropologue. Celle de l'Orient aussi : comme « un gros ventre qui se nourrit inlassablement de l'allogène », la terre des Berbères Aït Ba'amran, au sud de Tiznit, s'est ouverte dès l'origine, selon les légendes, aux adversaires de Sidna Suleyman (le roi Salomon), qui furent envoyés dans le Sous sur des chameaux, à des personnages venus d'Orient (tel Sidna Ali, gendre du prophète), comme à des exilés originaires de tribus du Maroc. C'est à nouveau la relation entre histoire et mémoire qui se joue ici : les réquisitions et les déplacements, et leurs suites supposées, doivent s'entendre à la fois dans les lieux d'arrivée et de départ, ou seulement dans la région d'accueil, mais toujours dans la durée. Le groupe n'échappe pas à l'entrée du monde dans la mémoire la plus contemporaine, suivant les migrations et par la fiction[81].

Enclaves et voies d'accès

Les traces et les acteurs du monde se retrouvent dans les mailles du local, et l'histoire des corsaires de Salé est un exemple de l'intrication des aires géographiques. Les capitaines de navires *(raïs)* qui sont, au XVI^e^ et au début du XVII^e^ siècle, en majorité des convertis, originaires d'Alger, d'autres ports de la Méditerranée, ou d'Europe, prennent place à l'embouchure du Bouregreg d'où, à partir du milieu du XVII^e^ siècle, les membres de mêmes familles peuvent s'illustrer dans des campagnes proches ou lointaines, vers les Canaries et les Açores, l'Angleterre, l'Islande ou Terre-Neuve. Ces hommes relient les espaces maritimes, à partir d'une base dynamique, d'un pôle et relais, et ils contribuent à conquérir les voies océaniques[82]. Le contact avec l'extérieur s'effectue par des portes et des enclaves. L'occupation de cités côtières – Tanger est reprise aux Anglais en 1684, Larache en 1689, Asila aux Espagnols en 1690 – a des effets sur les arrière-pays. À proximité du continent, tel est le rôle de Gibraltar après 1704 : elle intègre l'Angleterre dans un ensemble régional. La place est ravitaillée désormais par le Maroc, et bientôt une ambassade obtient des privilèges économiques tels que l'extension du commerce maritime et la liberté de circulation pour les Anglais qui promettent la fourniture d'armes. Les rapports avec l'étranger ont introduit Gibraltar dans l'histoire du Maroc : c'est un début anticipé du XIX^e^ siècle.

80 - Ernest GELLNER, préface à Mohammed ENNAJI, *Soldats, domestiques et concubines. L'esclavage au Maroc au XIX^e^ siècle*, Paris, Balland, 1994, p. 9 ; *ibid.*, p. 204.
81 - Romain SIMENEL, *L'origine est aux frontières. Les Aït Ba'amran, un exil en terre d'arganiers*, Paris, Éd. de la MSH, 2010, p. 41 et *passim*.
82 - L. MAZIANE, *Salé et ses corsaires...*, *op. cit.*, p. 171-186 (cartes).

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

Commerce et missions diplomatiques anglaises, hollandaises ou scandinaves au XVIIIe siècle apportent une marchandise exotique : le thé [83]. Entrent aussi, dirigées vers Tétouan ou Fès, les porcelaines de Chine et du Japon, connues par l'intermédiaire des Hollandais. Pour le rachat de captifs, une procédure compliquée est mise en œuvre : fonds en dépôt à Cadix ; voyages à Tanger, Tétouan, Ceuta ; cadeaux pour les intermédiaires. Les présents pour le sultan à Meknès consistent en deux miroirs, un fusil de chasse garni d'argent, des brocarts, une pièce des Gobelins, trois caisses de faïences et cabarets de Chine, et une de thé [84]. Les modes étrangères transforment la culture. Ainsi, à la fin du XIXe siècle, Pierre Loti, qui accompagne une ambassade à Fès, décrit la cérémonie du thé, boisson qu'il est de bon ton de prendre trois fois, et précise que ses deux domestiques marocains en ont bu toute la nuit [85]. La consommation s'est répandue, en vagues successives.

L'extérieur et l'intérieur

M. Kably, en conclusion, qualifie le Maroc de « passeur ». Le mot met l'accent sur des formes et des effets de la mobilité, dans le temps et dans l'espace, à travers des échanges de marchandises et d'idées. Les relations avec l'extérieur sont d'une variété indéfinie. Des contacts sont perceptibles à l'intérieur du pays. Des Européens, captifs, religieux rédempteurs, y vont et viennent, observent et racontent, en ethnologues. La question des captifs a été l'objet ces dernières années de travaux renouvelés. Que ceux-ci n'aient guère aimé le Maroc, c'est un fait. Mais ils y ont vécu, ont laissé des témoignages. Le récit de Moüette relate onze années de captivité dans diverses villes du Maroc, en particulier à Meknès où Moulay Ismaïl faisait effectuer d'immenses travaux. Il a appris l'arabe, s'est renseigné, a décrit ce qu'il a vu ou entendu, et l'ouvrage contient un dictionnaire franco-arabe de près de neuf cents mots et locutions [86]. Sa carte des États du sultan de Fès, qui révèle peut-être des préoccupations stratégiques, est l'œuvre d'une véritable collaboration entre le prisonnier et un lettré de Fès. L'on voit encore Moulay Ismaïl, le grand sultan, docte et pieux, proposer une discussion théologique à un religieux, ou écouter un débat entre conseillers sur l'opportunité d'un projet de négociations de paix avec les Anglais : ceux-ci professent la religion protestante, beaucoup plus proche de celle des musulmans, puisqu'ils ne vénèrent pas d'images. Bref, les connaissances circulent. L'ouvrage de Moüette a été plusieurs fois traduit, y compris en arabe, au Maroc, il y a quelque vingt-cinq ans.

83 - Abdelahad Sebti, « Itinéraires du thé à la menthe », *in* Tea for two. *Les rituels du thé dans le monde*, Bruxelles, Crédit communal, 1999, p. 141 *sq.*

84 - Ahmed Farouk, *Relation en forme de journal du voiage pour la redemption des captifs aux roiaumes de Maroc et d'Alger pendant les années 1723, 1724 et 1725, par les Pères Jean de La Faye...* [1726], Paris, Bouchène, 2000, p. 72 ; Fabienne Tiran, « Trinitaires et Mercédaires à Marseille et le rachat des captifs de Barbarie », *Cahiers de la Méditerranée*, 87, 2013, p. 173-186.

85 - Pierre Loti, *Au Maroc*, Paris, Calmann-Lévy, 1890, p. 179 et 181-182.

86 - Germain Moüette, *Relation de la captivité du Sr Moüette dans les royaumes de Fez et de Maroc*, Paris, J. Cochart, 1683.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

Le Maroc est aussi un enjeu. Le protectorat, la guerre du Rif et l'indépendance portent le témoignage des liens extérieurs. Quelques passages méritent une attention particulière, comme les pages convaincantes, également encadrées, qui s'achèvent sur les mémoires collectives différenciées, en Algérie et au Maroc, à propos des relations entre le sultan Moulay Abderrahmane et Abd el-Kader. Un peu surprenante en revanche est la part restreinte attribuée aux relations internationales, où les travaux de Djamal Guenane, Pierre Guillen, Jean-Claude Allain et Jean-Marc Delaunay ne sont guère utilisés. Les politiques de conquête, décidées dans les capitales européennes, importent pourtant à la compréhension des crises du début du XX^e^ siècle et à l'histoire d'un Maroc qui a été plus qu'un objectif colonial et militaire. À travers les rapports avec l'Europe, même s'ils sont le produit de la méfiance et de la force, le monde se déploie.

C'est encore le regard des autres qui s'est introduit dans le pays, par les récits de voyageurs au XIX^e^ siècle – français, anglais, espagnols, allemands –, par les missions militaires européennes, par le tourisme même. Une forme de mondialisation s'effectue également dans les savoirs, qui s'attachent à la géologie, à la flore, aux arts ainsi qu'à d'autres disciplines lors des expéditions militaires et scientifiques et dans les sociétés savantes. Des explorateurs, consacrés ou non par l'Université, ont parcouru le pays. L'*Histoire du Maroc* précise les ouvrages des géographes sans entrer dans le détail de leurs apports. Les noms de savants et d'intellectuels – Foucauld, Robert Montagne, Louis Massignon, Jean Dresch, Jacques Berque et beaucoup d'autres – sont brièvement cités. Le contexte politique a pu guider leurs pas, les idéologies du temps infléchir certains de leurs travaux. Il reste qu'ils ont vu, décrit et souvent compris. Ils ont élaboré des schémas et des théories, qui, bien que datés, n'ont pas pour autant disparu. Il en subsiste des enseignements qui ont marqué les disciplines, en les façonnant ou les refaçonnant. L'internationalisation du savoir est passée par de multiples expériences.

Comment écrire une *Histoire du Maroc* ? Celle qu'a dirigé M. Kably est marquée par une unité certaine, grâce à l'érudition qui se déploie à partir de travaux récents dans la conception de l'ensemble. Des approches différentes seraient cependant possibles, et il est vraisemblable qu'elles sont liées. J'en retiendrai deux. D'abord un recours étendu à d'autres considérations, émanant de disciplines voisines, anthropologiques et linguistiques. Selon les enseignements, denses et accessibles, d'un livre traversant trois millénaires, de l'apparition de l'écriture libyque au militantisme berbériste, la première serait née d'une influence phénicienne – la probabilité d'une création endogène étant très faible [87]. Une telle question, appartenant au nombre de celles qui sont particulièrement difficiles, a pu être abordée sans dogmatisme par des argumentations critiques qui font la part de l'hypothèse, de la probabilité et des relatives certitudes. Dès les débuts, les sociétés du Maghreb ont été en effet ouvertes aux apports extérieurs, et elles n'ont cessé de l'être.

87 - Dominique CASAJUS, *L'alphabet touareg. Histoire d'un vieil alphabet africain*, Paris, CNRS Éditions, 2015, p. 82-86, 94 et 197.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

Un autre choix, surtout, tendrait à la mise en place de temporalités multiples, se chevauchant ou non, qu'une histoire développée sur la très longue durée incite à rechercher et à retrouver : soit une transgression des siècles, si l'on voulait en juger selon de multiples chronologies. Car les temporalités sont spécifiques, selon les disciplines, mais aussi et surtout selon les objets, comme les paysages, l'État, le commerce et la course, la vie religieuse ou les courants intellectuels. Ajoutons enfin que, dans les liaisons et les correspondances, j'ai évoqué principalement une direction : vers les lieux de l'accueil. L'examen d'une lente expansion vers le monde engagerait une réflexion complémentaire sur l'ouverture vers la Méditerranée, l'Afrique et l'Europe.

Il est donc toujours possible d'emprunter à d'autres disciplines, et le choix de périodisations peut susciter des hésitations. Mais mes observations ne suffisent pas à modifier l'impression générale que laisse l'*Histoire du Maroc*. L'autre question en effet, quant à la tonalité de l'ensemble, consisterait à évaluer en dernière analyse la place de cette histoire monumentale dans le cours de l'historiographie aujourd'hui. Les rencontres scientifiques citées ont rassemblé à plusieurs reprises des chercheurs du Maghreb autour d'interrogations telles que les sources, l'écriture historique, la périodisation, les survivances de l'histoire dite coloniale, et ont montré à quel point une telle réflexion est impérative, pour ne pas dire axiale. Ces colloques, en particulier les plus récents, ont signalé clairement des disparités, ou plutôt des oscillations, principalement, entre échelles [88] : l'une qui tend vers des généralités, trop simplistes pour n'être pas suspectes – comme les temps modernes, l'époque contemporaine –, l'autre vers la spécificité et l'exceptionnalité étatiques, nationales ou protonationales, qui ont pu sembler à certains, en réaction, excessives, voire obsessionnelles. Le dilemme a été récurrent. Par moments, il peut passer pour rituel à l'excès, pesant et sans issue. Ces mêmes communications mettent l'accent sur des formes de continuité, celles qui, par exemple, s'appuieraient sur l'indispensable distinction entre le savoir colonial caduc – et ses usages politiques –, d'autres savoirs non moins anciens, mais précieux – lesquels ne constituent donc pas tous, ou tout entier, un en-soi forclos par définition –, et *a fortiori* ceux qui ont heureusement suivi. Il arrive ainsi que les historiens les plus novateurs estiment que d'anciens travaux, classiques, restent « incontournables ». Si dans le détail – qui compte toujours –, des sites, des moments mal connus, des forces religieuses, des nouveautés économiques ou encore des conflits du passé suscitent des discussions, celles-ci ne sont plus liées, et cela depuis longtemps, à de tenaces et immuables survivances, exclusivement idéologiques, aussi massives et balisées que les grandes doctrines d'autrefois, chacune disqualifiant la précédente ou la concurrente, comme si l'histoire du Maroc avait dû et devait à tout prix être, maintenant, repensée et réécrite de fond en comble.

Sous des formes plus discrètes, un peu en filigrane, ces débats affleurent dans l'*Histoire du Maroc*. La capacité, chez la plupart de ses auteurs, de s'adapter aux sujets les plus divers suppose, malgré quelques insuffisances dans tel ou tel

88 - A. El Moudden, « Émergence d'un nouvel objet de recherche... », art. cit., p. 127.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press

développement, que l'ouvrage a été réalisé comme un travail intégré et unifié, sans débordement. C'est aussi là, je crois, ce à quoi le livre a, en somme, abouti : l'œuvre est utile, convaincante souvent, pédagogique et accessible à divers publics, parce qu'elle n'est ni exagérément sceptique, ni offensive, ni intransigeante, ni polémique. Difficilement réductible à un ou plusieurs courants historiques particuliers, elle est de facture universitaire, écrite dans un esprit d'équilibre raisonnable, conforme aux règles et aux usages. Elle s'appuie sur des connaissances historiques actuelles, multiples, sans frontières préconçues, et elle sait être non moins attentive à des travaux qui méritent encore – moyennant un examen conduit avec circonspection et sens critique – d'être reçus : cette *Histoire du Maroc* se révèle, en définitive, expérimentale et pragmatique [89].

Daniel Nordman
CNRS – CRH

89 - Je renvoie à nouveau aux conclusions de H. ABDESSAMAD, « La périodisation dans l'écriture de l'histoire du Maghreb... », art. cit.

https://doi.org/10.1353/ahs.2016.0181 Published online by Cambridge University Press